


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

 F
N


08128354

 TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI

22-07-2008

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 418.114.459

Dénomination

 (en entier) : **Centre Culturel et sportif de Diyanet à Marchienne au Pont**

Forme juridique : ASBL

Siège : rue Fesler, 71 à 6030 Marchienne-au-Pont

Objet de l'acte : **Démissions et admissions d'administrateurs**

L'assemblée générale du 13 avril 2008 a acté la démission en qualité d'administrateurs de :

- Sahim Adem, rue Frison, 10 à 6040 Jumet
- Turk Yasar, rue de l'Ecluse, 51 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Eren Zafer, rue Ferrer, 64 à 6031 Monceau-Sur-Sambre
- Ergun Bahri, rue Joseph Berjibaut, 23 à 6030 Goutroux
- Ozkan Orhan, rue Lancelot, 59 à 6031 Monceau-Sur-Sambre
- Dinc Muhammed, rue Pierre Hans, 120 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Kayaalp Meuzüt, rue de Beaumont, 296 à 6030 Marchienne-au-Pont

L'assemblée générale a élu en qualité d'administrateurs :

- Besyaprak Sabetdin, rue Georges Tourneur, 80 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Akkus Izzet, rue de Spigniat, 17 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Uzun Murat, rue Saint Catherine, 36 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Dinc Muhammet, rue Pierre Hans, 120 à 6031 Monceau-sur-Sambre
- Karal Mehmet, rue Robert Fesler, 67/2 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Celik Dursun, rue Ferrer, 1 à 6030 Marchienne-au-Pont
- Unlu Ihsan, rue du Pays Noir, 30 à 6030 Marchienne-au-Pont

Le conseil d'administration du 13 avril 2008 a acté la démission de :

- Sahim Adem en qualité de Président
- Turk Yasar en qualité de Vice-Président
- Eren Zafer en qualité de secrétaire
- Ergun Bahri en qualité de trésorier

Le conseil d'administration a désigné en qualité de :

- Président : Besyaprak Sabetdin
- Vice-Président : Akkus Izzet
- Secrétaire : Uzun Murat
- Trésorier : Dinc Muhammet

Le conseil d'administration a désigné Monsieur Besyaprak Sabetdin rue Georges Tourneur, 80, 6030 Marchienne-au-Pont (Président), Monsieur Akkus Izzet, rue de Spigniat, 17 à 6030 Marchienne-au-Pont (vice-président) et Monsieur Dinc Muhammet, rue Pierre Hans, 120 à 6031 Monceau-sur-Sambre comme personnes chargées de la gestion journalière et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement/conjointement.

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Il désigne Monsieur Besyaprak Sabetdin rue Georges Tournier, 80, 6030 Marchienne-au-Pont (Président), Monsieur Akkus Izzet rue de Spigniat, 17, 6030 Marchienne-au-Pont comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et qui possèdent le pouvoir de représenter l'association dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement / conjointement.

Fait ce (date) en double exemplaire.

(Nom, prénom et qualité du ou des représentant(s))

- Besyaprak Sabetdin, président,
- Akkus Izzet, Vice président,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2008 - Annexes du Moniteur belge